



## Compte rendu Comité de Quartier

### Grand Ronchin – Cité jardin

Lundi 29 Mars 2010

Présents :

Mme **Bavye**, Conseillère Déléguée à la démocratie participative,

Mme **Rice**, Adjointe déléguée au logement,

Mme **Dehaynin** : Présidente Déléguée du Comité de Quartier

Membres du Comité : **Mme Tourbier, MM. Gadel, Delassus, Vial, Derone, Le Rest, Bonte, Brouez, Boulanger, Bonfils**

Membres excusés : **MM. Dubois, Buchet**

Nous saluons également la présence d'une vingtaine de Ronchinois.

Approbation du Compte rendu de la réunion du 22 février 2010 du dernier Comité de Quartier : **unanimité**

A – Présentation du projet de Maison Relais par 2 représentants d'ARELI, futur gestionnaire

Projet de 24 logements qui seront situés rue Pierre Dupont, (à côté du stand de tir).

1 – Présentation d'ARELI

Association créée pour loger les travailleurs migrants.

Accompagne un public en difficulté – Hébergement social

ARELI gère et est propriétaire de 1500 logements, 63 salariés y travaillent : équipe de gestion, travailleurs sociaux.

2 – Le projet

La Maison Relais de Ronchin, appelée également pension de famille sera localisée sur un terrain de 3800 m<sup>2</sup> dont 838 m<sup>2</sup> de surface habitable.

22 logements T1' et 2 T1 bis seront construits.

Les logements seront entourés d'espaces verts.

Le bâtiment sera sur 3 niveaux (RDC et 2 étages) avec quelques places de stationnement mais le public accueilli n'est généralement pas motorisé.

Les personnes accueillies auront au moins 40 ans et seront sans enfant et souvent vivant seul.

Il existera un accompagnement social personnalisé en plus de l'accompagnement du personnel d'ARELI, avec une assistance sociale, voire des infirmiers s'il y a des problèmes de santé.

Le personnel ARELI sera composé d'un responsable et d'un animateur à mi-temps. Ce dernier organisera des moments de convivialité, organisera des repas, éduquera à l'alimentation, et réalisera un suivi éducatif. Des ateliers jardins existeront également. L'objectif est d'amener ces personnes souvent repliées sur elles-mêmes, sans lien social, à participer à la vie de la commune.

Les salariés d'ARELI seront présents toute la semaine du Lundi au Samedi jusqu'à 19 H, voire 22 H exceptionnellement lors de l'organisation d'un repas collectif. Une astreinte sera assurée les nuits et les week end.

### 3 – Fonctionnement :

Une commission d'attribution, composée d'ARELI, de LMCU, du Conseil Général et la DDASS, choisira les personnes qui seront accueillies dans la maison Relais.

Un dossier de demande devra être rempli, puis un entretien se déroulera.

Les personnes accueillies n'ont pas un temps maximal fixé à la différence d'une résidence sociale. Elles pourront rester plusieurs années si elles le souhaitent.

### 4 – Projet technique

La commune a la maîtrise foncière pour une parcelle de 6500 m<sup>2</sup>. Elle vend une partie de 3800 m<sup>2</sup> à ARELI à 50 € le m<sup>2</sup>, soit la moitié du prix estimé par les Domaines.

Mme Rice explique que ce geste est la contribution de la commune pour aider à l'installation de cette maison relais. Ensuite, la commune n'intervient pas dans les investissements et le fonctionnement.

La structure bénéficiera des APL, ce qui permettra aux occupants de payer environ 70 € par mois de redevance ( loyer + charges).

### 5 – Forte ambition environnementale

Le bâtiment sera très économe en énergie : la facture énergétique sera divisée par 2 par rapport à un bâtiment équivalent. Cela sera répercuté sur les charges des résidents qui en seront les premiers bénéficiaires.

Il y aura notamment une chaufferie bois, de l'isolation renforcée, de l'utilisation de matériaux écologiques, des panneaux solaires.

### 6 – Financement :

Bâtiment : LMCU, Etat, Conseil Régional, ARELI (fonds propres)

Fonctionnement : Subventions de la DDASS

## B – Présentation du « portrait Nature » par Hélène Allée de l'association ENTRELIANES

### 1 – Démarche proposée

L'idée est de réaliser un « portrait Nature » de notre quartier.

C'est un état des lieux partagé du patrimoine naturel d'un quartier. Il serait réalisé par un groupe de personnes intéressées. Elles construiront ensemble ce regard sur leurs espaces quotidiens afin de mettre en place des actions favorables à la vie naturelle.

Mme Allée a présenté l'ensemble des enjeux environnementaux mais également de lien social d'une telle initiative.

L'association ENTRELIANES est susceptible d'accompagner sur 6 mois environ un groupe d'habitants du quartier à découvrir les richesses et les potentialités de la vie naturelle du quartier et à faire des propositions d'aménagement et de protection de la biodiversité (faune et flore).

Cet état des lieux permettra l'émergence de diverses actions avec les acteurs locaux (commune, centre social, associations, habitants).

Les différentes étapes d'un Portrait Nature sont :

- Constitution d'un groupe de personnes volontaires, concerné par le cadre de vie de leur quartier,
- Présentation en salle des principes des différents types de milieux naturels,
- Appréhension globale du quartier via la cartographie et des photos aériennes,
- Observation collective sur le terrain (organisation de balades)
- Rédaction de la synthèse des observations et proposition d'un programme d'action,
- Restitution publique et validation collective.

Les potentialités du quartier apparaissent intéressantes et importantes à partir de vues de photos aériennes. Des espaces non urbanisés longent notre quartier : autour du futur B'Twin Village, (Ex site Altadis) le long des ateliers de la SNCF, les espaces à l'arrière du futur siège d'Adéo (site de Ex Camif), le long de la rue Braille de l'autre côté de l'autoroute, les jardins familiaux, jusqu'au quartier du Champ du Cerf avec la présence de la « trouée verte ».

Afin qu'un groupe d'habitants puisse réaliser une telle action collective, un accompagnement par une structure spécialisée comme Entrelianes est indispensable pour aboutir à des résultats concrets.

Cet accompagnement a un prix, environ 10 000 € (près de la moitié est prise en charge par la Région) et donc environ 5 500 € resteraient à la charge de la commune.

### 2 – Suites à donner

Au vu de l'accueil positif de la proposition de démarche présentée, le Comité de Quartier interpelle la municipalité pour accompagner financièrement ce projet et permettre au Comité de Quartier de continuer à envisager la réalisation de cette initiative.